

4 février 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

INTERVIEW ACCORDEE PAR M. VALERY GISCARD D'ESTAING, A M. FRANCOIS GAULT TF1, A L'OCCASION DE LA IIEME SEMAINE DU TRAVAIL MANUEL AU GRAND PALAIS, SAMEDI 4 FEVRIER 1978

F. GAULT.- MONSIEUR LE PRESIDENT, UNE QUESTION IMPORTANTE CAR DE QUELQUE COTE QU'ON LA RETOURNE ELLE CONCERNE L'AVENIR : COMMENT CONCILIER LES IMPERATIFS DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE, A SAVOIR LA PRODUCTION A LA CHAINE, LE TRAVAIL REPETITIF, AVEC LES ASPIRATIONS DES JEUNES D'AUJOURD'HUI QUI JUSTEMENT REJETENT CETTE FORME DE TRAVAIL ? LE PRESIDENT.- EH BIEN, PRECISEMENT, C'EST L'OBJET DE L'EFFORT ACTUELLEMENT EN-COURS. AUTREFOIS, ET TROP SOUVENT, LE TRAVAIL MANUEL ETAIT UN TRAVAIL PHYSIQUEMENT TRES PENIBLE, ENSUITE REPETITIF ET QUI S'EXECUTAIT DANS DES CONDITIONS QUI ETAIENT POUR LA VIE QUOTIDIENNE DIFFICILEMENT SUPPORTABLES ET ACCEPTABLES... F. GAULT.- C'EST ENCORE UN PEU CELA AUJOURD'HUI TOUT DE MEME. LE PRESIDENT.- OUI, C'EST SOUVENT LE CAS, MAIS L'EFFORT, C'EST PRECISEMENT DE CHANGER CETTE SITUATION, ET L'INTERET COMMUN DE L'ECONOMIE FRANCAISE, ET NATURELLEMENT DES TRAVAILLEURS, C'EST QUE L'ON REUSSISSE A FAIRE CE CHANGEMENT. OR, CE CHANGEMENT, IL EST POSSIBLE. JE DIRAI : IL EST DEvenu POSSIBLE. POURQUOI ? L'AVENIR INDUSTRIEL DE LA FRANCE, C'EST L'AVENIR D'UN PAYS QUI DEVELOPPERA DES INDUSTRIES DE HAUTE VALEUR TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE DANS LESQUELLES LA PART DU TRAVAIL MANUEL DEMANDERA A CELUI QUI L'EXECUTE UNE CONTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE, SI BIEN QUE LES TACHES QUI SERONT EFFECTUEES PAR LES TRAVAILLEURS MANUELS DANS LES ANNEES A VENIR NE SERONT PLUS LES ANCIENNES TACHES REPETITIVES ET EPUISANTES QU'ILS ONT CONNUES DANS LE PASSE

-\

` REPONSE ` NOUS AVONS VU, TOUT A L'HEURE, UNE JEUNE FEMME QUI TRAVAILLE DANS UNE USINE AUTOMOBILE OU ELLE MONTE UNE BOITE DE VITESSE. AUTREFOIS, POUR MONTER UNE BOITE DE VITESSE ON FAISAIT FAIRE DES GESTES REPETITIFS, C'EST-A-DIRE QUE LES OUVRIERS FAISAIENT INDEFINIMENT LE MEME GESTE ET NE VOYAIENT D'AILLEURS JAMAIS LA BOITE. ET MAINTENANT, ON PEUT AU CONTRAIRE CONFIER A UN SEUL TRAVAILLEUR, ET DANS CE CAS UNE SEULE TRAVAILLEUSE, LE SOIN DE CONSTRUIRE LA BOITE D'UN BOUT A L'AUTRE. EN-MATIERE D'ELECTRONIQUE, C'EST PAREIL. AUTREFOIS, ON FAISAIT FAIRE, ET ON FAIT ENCORE NATURELLEMENT DES GESTES TOUT A FAIT REPETITIFS, MAIS ON PEUT CONFIER UN ENSEMBLE A UN TRAVAILLEUR QUI L'EXECUTE D'UN BOUT A L'AUTRE ET QUI DEVIENT, EN MEME TEMPS, MAITRE DE L'ORGANISATION DE SON TRAVAIL, ET DANS UNE CERTAINE MESURE, DE SON HORAIRE. DONC, VOUS VOYEZ QUE L'ON PEUT, DANS L'AVENIR, TROUVER DES FORMULES D'ORGANISATION DU TRAVAIL QUI FASSENT QUE LE TRAVAIL MANUEL APPARAISSE AVEC SON SENS PLEIN, C'EST-A-DIRE UN ACTE COMPLET DE CREATION DONT LE TRAVAILLEUR EST RESPONSABLE

-\

F. GAULT.- C'EST EN FRANCE QUE L'ECART ENTRE LES SALAIRES DES TRAVAILLEURS MANUELS ET DES EMPLOYES EST LE PLUS GRAND PAR-RAPPORT AUX AUTRES PAYS

D'EUROPE. EST-CE QUE VOUS NE PENSEZ PAS QUE CETTE REALITE PORTE ATTEINTE EGALEMENT A L'IMAGE DE MARQUE DU TRAVAIL MANUEL ? LE PRESIDENT.- CETTE SITUATION EST TOUT A FAIT ANORMALE, MAIS C'EST UNE SITUATION QUE J'AI TROUVEE. IL NE FAUT PAS, EN FRANCE, QUE TOUT LE MONDE CROIE INDEFINIMENT QUE LES PROBLEMES EXISTENT LE JOUR OU ON COMMENCE A LES RESOUDRE £ ILS EXISTAIENT AVANT. CELA FAIT CENT ANS QUE CELA DURE

- ET DONC, A L'HEURE ACTUELLE, MOI-MEME, MON GOUVERNEMENT, LE SECRETAIRE_D_ETAT AUX TRAVAILLEURS MANUEL `LIONEL STOLERU` CHANGEONS CETTE SITUATION. BEAUCOUP DE CEUX QUI EN PARLENT, NE S'EN SONT PAS BEAUCOUP OCCUPES, A MA CONNAISSANCE, DANS LE PASSE £ ALORS JE M'EN OCCUPE. UN OBJECTIF A ETE FIXE QUI EST JUSTEMENT D'ETABLIR UNE PARITE DE REMUNERATION ENTRE LES TRAVAILLEURS MANUELS ET LES AUTRES CATEGORIES DE TRAVAILLEURS DE LA MEME GENERATION, DE LA MEME FORMATION. L'OBJECTIF SERA ATTEINT EN 1985 `DATE`. ALORS, VOUS DIREZ 1985, C'EST LOIN. C'EST VRAI QUE C'EST LOIN, MAIS TOUS LES ANS NOUS ALLONS PROGRESSER ET DES 1978 IL Y AURA UNE ETAPE FRANCHIE POUR REDUIRE CET ECART. L'OBJECTIF EST QUE LES TRAVAILLEURS MANUELS EN FRANCE AIENT A LA FOIS DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI PERMETTENT LEUR EPANOUISSEMENT ET EN MEME TEMPS UNE REMUNERATION COMPARABLE A CELLE DES AUTRES CATEGORIES

-\

`REPONSE` MAIS, J'INSISTE SUR UN POINT, PARCE QUE SOUVENT CECI N'EST PAS CONNU. QUAND ON PARLE DE LA REMUNERATION DE QUELQU'UN, ON PENSE A L'AUGMENTATION ANNUELLE QUE TOUT LE MONDE ACQUIERT DANS DES CONDITIONS UN PEU COMPARABLES. MAIS IL Y A AUSSI CE QU'UN INDIVIDU PEUT AVOIR COMME AMELIORATION AU-COURS DE SA VIE £ PAR EXEMPLE, QUELQU'UN QUI EST FONCTIONNAIRE DANS CERTAINES ACTIVITES, VA CONNAITRE TOUTE SA VIE UNE PROGRESSION DE SA REMUNERATION QUI A UN CARACTERE PERSONNEL ET QUI S'AJOUTE A L'AUGMENTATION GENERALE DES TRAITEMENTS. SI VOUS PRENEZ LES TRAVAILLEURS MANUELS, ILS N'ONT QUE LA PREMIERE CATEGORIE D'AUGMENTATION, C'EST-A-DIRE L'AUGMENTATION GENERALE DES TRAITEMENTS. CECI N'EST PAS, A MON AVIS, ACCEPTABLE. PAR EXEMPLE, UNE JEUNE OUVRIERE QUI ENTRE DANS UNE USINE A 18 OU 20 ANS SE DIT QUE CELLE QUI TRAVAILLE A COTE D'ELLE, ET QUI A 55 ANS, NE GAGNE GUERE PLUS QU'ELLE. CELA N'EST PAS ENCOURAGEANT DE SE DIRE QUE TOUTE SA VIE LA PROGRESSION DE SA REMUNERATION NE SERA QUE GENERALE. IL FAUT DONC A LA FOIS EGALISER LES NIVEAUX GENERAUX DE REMUNERATION ET EN MEME TEMPS CREER UNE CARRIERE POUR LES TRAVAILLEURS MANUELS

-\

F. GAULT.- ACTUELLEMENT, LE RECRUTEMENT DES TRAVAILLEURS MANUELS SE FAIT DANS LES FAMILLES D'ORIGINE OUVRIERE £ ALORS, PEUT-ON PARLER VRAIMENT DE REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL TANT QUE LE TRAVAIL MANUEL NE SERA PAS CHOISI PAR LES FAMILLES DE CLASSES SOCIALES PLUS AISEES ? LE PRESIDENT.- NOUS AVONS PRIS DEUX MESURES TRES IMPORTANTES. D'ABORD, DANS L'AVENIR, ET LES FRANCAIS NE LE SAVENT PAS ENCORE TOUT A FAIT MAIS ILS LE SAURONT BIENTOT J'EN SUIS SUR, IL N'Y AURA QU'UN COLLEGE `REFORME HABY` POUR TOUS LES FRANCAIS, QUE CE SOIENT DE FUTURS TRAVAILLEURS MANUELS, QUE CE SOIENT DE FUTURS TRAVAILLEURS INTELLECTUELS. ET CETTE ANNEE, EN SIXIEME, TOUS LES ENFANTS VONT DANS LA MEME CLASSE DE COLLEGE. ENSUITE, IL Y AVAIT UNE DISCRIMINATION PARCE QUE CEUX QUI S'ORIENTAIENT VERS LE TRAVAIL MANUEL NE POUVAIENT PAS AVOIR UNE AUTRE FORMATION, D'INGENIEUR, D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PAR EXEMPLE. VOUS SAVEZ QUE NOUS AVONS CHANGE CETTE SITUATION. QUELQU'UN QUI S'ORIENTE VERS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE POURRA S'IL LE SOUHAITE ALLER JUSQU'AU BOUT, C'EST-A-DIRE ACCEDER A TOUTES LES GRANDES

ECOLES DANS DES PROPORTIONS EQUITABLES. NOTRE OBJECTIF, C'EST BIEN D'ABATTRE CETTE CLOISON ET D'EVITER QU'IL Y AIT EN FRANCE UN MONDE FERME, LE MONDE FERME DU TRAVAIL MANUEL ET PUIS UN AUTRE MONDE. L'EFFORT DE REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL EST UN EFFORT DE REVALORISATION DES CONDITIONS MATERIELLES, MAIS AUSSI DE LA CONSIDERATION DE LA FRANCE. EH BIEN, AU PREMIER RANG DE CETTE CONSIDERATION IL Y A LES TRAVAILLEURS MANUELS

-\